

ANALYSE ET ENJEUX

Après avoir présenté la situation socio-économique du Pays Basque et perçu les principales tendances, il nous semble intéressant d'en déterminer les caractéristiques et d'identifier les principaux enjeux au regard de ses trois piliers :

- le territoire
- les entreprises
- les hommes

1. Le territoire et le capital territorial

► **La valorisation et la protection du patrimoine naturel et culturel du Pays Basque constitue à la fois une condition de préservation de l'identité et de la cohésion interne au territoire, mais aussi de son attractivité et de sa compétitivité.**

Le Pays Basque dispose indéniablement d'atouts importants et d'une image très positive, liés à :

- un patrimoine naturel (mer, montagne, paysages) et culturel (identité basque)
- un capital humain, une vie sociale riche : le mode de vie, la dimension festive, la mixité sociale, la capacité à entreprendre.
- une diversité de territoires : entre littoral et Pays Basque intérieur, espaces urbains et ruraux.
- une position frontalière avec l'Espagne, des liens culturels privilégiés avec le Pays Basque espagnol,
- des infrastructures diversifiées et une position eurorégionale stratégique, au cœur du corridor atlantique,

La **valeur du territoire** est aussi liée à la capacité à accueillir de nouvelles activités (disponibilité foncière adaptée), à les accompagner (action publique), et à favoriser de bonnes infrastructures de communication (TIC, transports...) permettant les meilleures connexions avec les autres territoires et les réseaux d'information.

Enfin, ce « **capital territorial** » est lié aussi au « capital social » ou « associatif » propre au Pays Basque : la capacité à vivre ensemble, à agir collectivement, à entreprendre...

Ce « capital territorial » est un facteur important de l'**attractivité du territoire** (pris au sens large du terme)¹. Il explique en grande partie la croissance démographique que connaît le Pays Basque depuis 1982 (+10,8% entre 1982 à 1999).

D'après les estimations de l'Agence d'urbanisme, cette croissance s'est même accélérée depuis 1999 et générerait 45 000 nouveaux résidents d'ici 2020².

¹ L'attractivité est la capacité à maintenir et mobiliser une population, des activités, des investissements... et à capter de nouveaux flux. L'attractivité est aussi synonyme d'attachement pour le territoire, favorable au maintien des entreprises, au développement endogène d'activités (envie de créer des activités sur place...)

² 1999 : 262 311 habitants / estimation 2005 : 276 670 hab. / estimation 2020 : 308 860 hab.

Ce « capital territorial » est à considérer non seulement comme un « bien de consommation » (pour ses résidents, permanents ou ponctuels) mais aussi comme un facteur majeur de production et de performance économique du territoire. Les entreprises contribuent à la fois au « capital » du territoire (investissements, valeur ajoutée produite, savoir-faire), et tirent partie de ce capital (image, infrastructures...). Mais elles peuvent aussi subir un mauvais capital territorial ou contribuer à sa dégradation.

De nombreux facteurs de risques pourraient compromettre le capital territorial. La pente naturelle d'une **économie de « rente »** générerait des comportements peu responsables :

- une attitude de consommation à l'égard de ce patrimoine,
- une économie de « cueillette », ne nécessitant pas d'efforts pour conquérir ou fidéliser des clientèles, innover dans ses pratiques ;
- une utilisation abusive de l'image de qualité du territoire pour vendre des produits dont le mode de production pourrait nuire à l'image même du territoire.

Le Pays Basque est soumis à des **pressions fortes sur son espace et ses ressources** : résidentialisation, extension urbaine, crise du foncier et de l'immobilier, conflits d'usage entre habitat, activités économiques et agricoles, aménagements sur le corridor de transport, pics saisonniers de fréquentation touristique, etc. La dégradation du patrimoine naturel, la saturation dans les domaines du foncier, du logement et du transport peuvent contraindre, à terme, le développement économique et saper les fondements mêmes de l'attractivité du territoire. Autrement dit, une attractivité non maîtrisée peut nuire à terme au potentiel même d'attractivité du territoire.

Une attractivité accrue de la zone littorale concentrant une grande majorité des emplois, des zones d'activités et des entreprises, engendrerait **une rupture territoriale** avec le reste du Pays Basque et notamment les territoires intérieurs. Déjà identifié dans le Schéma d'aménagement et de développement, la zone intermédiaire (Hasparren, Ustaritz, Cambo, Bidache, ...) peut jouer une fonction de redistribution avec le Pays Basque intérieur. Mais, il s'agirait d'assurer une cohérence de localisation des fonctions économique, passant ainsi dans une logique de « Ville – Pays ».

Ce contexte permet le **creusement de nouvelles inégalités** : l'élévation du niveau de vie (coût du foncier et de l'immobilier) écartant une partie de la population locale qui éprouve des difficultés d'accès au logement, à l'emploi, à la formation...

Les enjeux pour le territoire :

- ⇒ **La préservation d'un cadre de vie de qualité (qualité des paysages, maintien du lien social, limitation des nuisances et pollutions...) et la valorisation du capital territorial.**
- ⇒ **Le report du trafic routier sur des modes alternatifs au transport routier, le développement de l'intermodalité et de l'interopérabilité des modes de transport pour une mobilité soutenable.**
- ⇒ **Une meilleure gestion collective de l'espace (maîtrise du développement urbain, foncier à vocation économique préservé...) et des ressources (eau, air, espaces naturels...).**
- ⇒ **Une responsabilisation des acteurs économiques au respect du patrimoine naturel et culturel, et à des modes de production allant dans l'optique d'un développement durable (maîtrise de l'énergie et des ressources premières,**

énergies renouvelables, réduction des déchets et des pollutions à la source, développement de circuits courts, valorisation des productions locales, etc.)

- ⇒ La prise en compte de l'image de qualité et d'identité du territoire, comme opportunité de développement économique, mais aussi de cohésion sociale.
- ⇒ Un développement économique cohérent et maillant l'ensemble du territoire.
- ⇒ La promotion et le développement de l'économie sociale et solidaire.

2. Les secteurs d'activités et la diversité des moteurs économiques

► La bonne santé économique du Pays Basque est liée à un équilibre entre moteurs productifs et résidentiels, à une diversité d'activités, de compétences et d'emplois.

Le Pays Basque connaît une réelle dynamique économique depuis une dizaine d'années, tant en terme de créations d'entreprises (+ 32,7% de 1995 à 2001, + 7,6% de 2001 à 2004) que d'emplois (+11% de 1994 à 1999 / +11% de 1999 à 2004), avec une réduction du chômage supérieure aux moyennes régionales et nationales, significative pour un territoire attractif.

Le développement constant de l'économie résidentielle (directement liée à l'attractivité démographique) a en effet généré une dynamique économique particulièrement forte dans les services aux particuliers et la construction (croissance supérieure à la moyenne nationale)

Toutefois, ce dynamisme économique s'appuie aussi et surtout sur deux types d'activités historiquement ancrées sur notre territoire :

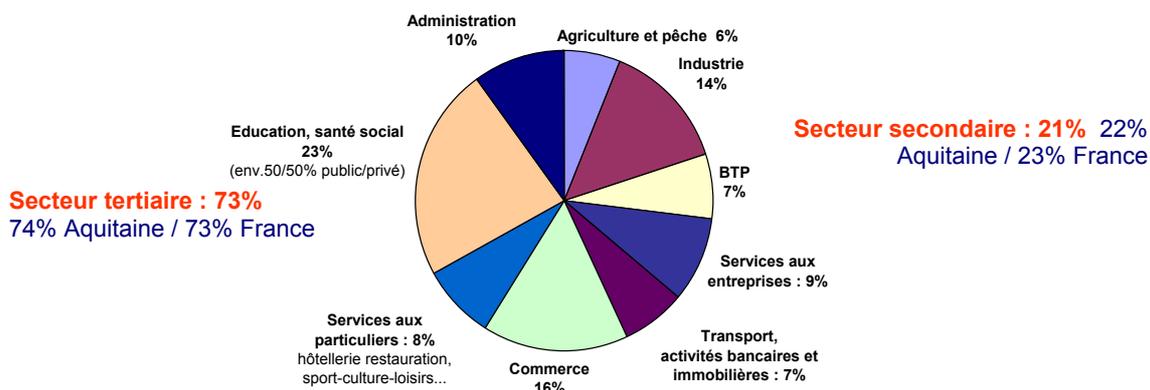
- un tissu productif (agriculture, industrie, artisanat de production, pêche), représentant 20% de l'emploi (mais environ le tiers en incluant les services directement liés) nettement moins remis en cause que dans d'autres régions, et qui a su se renouveler (développement de l'agroalimentaire, maintien d'un pôle aéronautique-métaux, secteurs émergents dans la glisse et les nouvelles technologies...);
- un tourisme, représentant 10% de l'emploi, qui s'est développé à partir du littoral, avec des clientèles régionales et familiales, mais aussi en lien avec les sports de glisse et de nature, la proximité avec l'Espagne, le tourisme vert...

D'autres spécificités du Pays Basque (certes moins visibles et massives) concourent à ce dynamisme :

- une place importante de **l'économie sociale et solidaire**, concernant aussi bien le secteur associatif (7% de l'emploi) que le mouvement coopératif industriel ;
- une mobilisation particulièrement forte et historique de **l'épargne militante** pour la création et le maintien d'activités sur tout le territoire.

Ainsi, la répartition de l'emploi (schéma ci-dessous) démontre une structure équilibrée de l'économie, marquée par la **pluriactivité**.

Secteur primaire : 6 % / 4% Aquitaine / 3% France



Cette diversité d'activités est une source importante de création de richesse et d'emplois, de savoir-faire et de compétences. Elle joue une **fonction d'entraînement sur l'économie** du territoire et d'« **amortisseur** » en cas de crise d'un secteur donné.

Si le Pays Basque apparaît, grâce à cette diversité, moins dépendant que d'autres territoires des cycles conjoncturels nationaux, il n'en demeure pas moins marqué par la **tertiarisation générale** de l'économie :

- l'externalisation de fonctions industrielles, l'externalisation opérée par les entreprises et les administrations, le développement de nouveaux services aux entreprises fonctionnant dans une logique industrielle (mais non comptabilisés dans ce secteur),
- le développement de l'intérim (dans la construction et l'industrie), également comptabilisé dans les services mais très lié à la cyclicité de certains secteurs de plus en plus ouvert aux marchés extérieurs et à une concurrence vive ;
- la croissance des services aux particuliers et d'une économie domestique qui satisfait les besoins de la population locale (logement, santé, loisirs...).

Ainsi, entre 1994 et 2004, 90% des créations d'emplois se sont faites dans les services aux entreprises (pour le quart), la santé et l'action sociale, le commerce de détail, l'hôtellerie et la restauration, et la construction. Le nombre de salariés privés dans les services a cru de 35% en dix ans (aujourd'hui 34000 salariés).

► **Des spécialisations productives (agriculture, pêche, industries...), témoignant de savoir-faire et de compétences spécifiques, liées à l'histoire du territoire et à sa cohésion, de plus en plus soumis à la compétitivité entre régions européennes, et à la concurrence locale avec une économie résidentielle. Des secteurs en mutation dans une démarche de différenciation à structurer.**

- **Les spécificités de l'agriculture** en Pays Basque sont liées à une histoire particulière de l'agropastoralisme, liant identité culturelle et naturelle (la montagne), porteuse de liens sociaux et de transmission et d'une gestion raisonnée des écosystèmes. Elle est marquée par une densité élevée d'exploitations, des exploitations de petites tailles, tournées principalement vers l'élevage (surtout ovin), des signes de qualité. Ce secteur fait face aujourd'hui à de fortes pressions qui pourraient modifier en profondeur cette singularité : pression foncière, pression économique à produire « plus » et « moins cher », concurrence internationale, évolution des politiques agricoles... Malgré ces mutations, le Pays Basque est

l'un des territoires qui connaît le plus fort taux d'installation, et une érosion moins forte que dans la plupart des territoires aux spécificités géographiques analogues.

- **La pêche** connaît d'autres difficultés et une réduction de ses effectifs : crise du métier, crise de la ressource (avec une dépendance forte aux décisions européennes en matière de quotas), concurrence internationale de plus en plus vive, absence de valorisation de la production par une filière de la transformation malgré des démarches qualité. Tout comme l'agriculture, la pêche véhicule de forts liens sociaux et marque le littoral basque grâce à un outil dédié (le port de Saint-Jean-de-Luz).

Les Enjeux communs aux secteurs de l'agriculture et de la pêche :

- ⇒ **L'avenir des revenus agricoles et l'impact des politiques européennes sur les spécificités des productions locales ;**
 - ⇒ **Le vieillissement des actifs, problématique de la transmission des activités, image du métier, conditions de travail, évolution des métiers ;**
 - ⇒ **La concurrence foncière pour l'espace agricole et nécessité d'une gestion « durable » des écosystèmes et des ressources ;**
 - ⇒ **L'accompagnement (production, transmission, aides financières) par des outils territoriaux représentatifs des spécificités locales ;**
 - ⇒ **La valorisation des productions locales, issues de l'agriculture, de la pêche et de l'agroalimentaire ;**
 - ⇒ **La gestion de l'image et du marketing des productions sur les marchés extérieurs.**
 - ⇒ **La valorisation de la qualité et des différentes agricultures en Pays Basque : bio, durable, fermière.**
- **L'industrie du Pays Basque** a pu maintenir le niveau d'emploi depuis dix ans, malgré la fermeture de grandes unités sur le littoral, la restructuration de certains secteurs, et le phénomène d'externalisation d'une partie de l'emploi dans les services. Le tissu industriel est marqué par :
 - une structuration autour de deux pôles (représentant 57% de l'emploi industriel) : un pôle plus ancien sur l'aéronautique-équipement mécaniques- métaux, et un pôle agroalimentaire en plein développement ;
 - de nouveaux secteurs émergents (glisse, nouvelles technologies...) et des entreprises leaders sur d'autres secteurs minoritaires en Pays Basque.
- Mais le soutien à l'industrie demeure un enjeu à part entière sur un territoire connaissant résidentialisation et crise foncière.

Les enjeux pour le secteur industriel

- ⇒ **Amélioration de l'image et de l'acceptabilité de l'industrie auprès de la population et des décideurs locaux ;**
 - ⇒ **Le maintien et le développement des secteurs industriels structurants ;**
 - ⇒ **L'émergence d'un pôle amont-aval agriculture/pêche – agroalimentaire, s'appuyant sur l'image de qualité des productions locales, un potentiel de différenciation à partir de la valeur Pays Basque.**
- *une étude sur l'agroalimentaire est en cours et devrait permettre de préciser cet enjeu clé.*

► **Un tourisme en mutation, dans un contexte de concurrence forte entre les régions d'Europe, de défis écologiques, mais relativement peu structuré pour envisager un développement qui s'appuie sur la diversité des spécificités du territoire basque.**

- Bénéficiant d'un environnement favorable et d'une image reconnue, le tourisme se maintient comme un secteur majeur de l'économie du Pays Basque : près de 10% de l'emploi, 12 millions de nuitées par an (soit 33 000 résidents supplémentaires par jour). Développé au gré des différents atouts du territoire (mer, montagne, identité, ...) ce secteur ne bénéficie pas d'une valorisation collective et homogène à l'échelle de l'ensemble du territoire.

Les enjeux pour le secteur du tourisme :

- ⇒ **L'amélioration de la visibilité du Pays Basque dans la promotion et le marketing comme une destination.**
- ⇒ **La responsabilisation des acteurs du tourisme : l'amélioration de la qualité des services, le logement des saisonniers, la valorisation des productions locales et de l'identité basque, la prise en compte des impacts et des coûts sur l'environnement.**
- ⇒ **La qualification d'un développement touristique cohérent en Pays Basque, une stratégie territoriale s'appuyant sur les aménités, une diversification à partir des diversités infra-territoriales et de coopérations avec le Pays Basque sud, s'orientant vers un tourisme durable.**
- ⇒ **L'accompagnement par des outils territoriaux représentatifs des spécificités locales.**

► **Une économie domestique (liée aux marchés locaux) en plein essor, bénéficiant de la dynamique démographique et d'une bonne santé des entreprises, mais nécessitant de nouvelles régulations et anticipations pour maintenir cohésion sociale et territoriale.**

- **Une forte dynamique de l'artisanat** est perceptible depuis la fin des années 1990, et après des années plus moroses. De 1999 à 2004, l'artisanat enregistre une croissance de + 4,6% du nombre d'établissements et de + 13% du nombre d'actifs. Cette croissance bénéficie à tous les secteurs : surtout la construction et les services aux personnes, mais aussi l'artisanat de production et les services aux entreprises. Le rattrapage du Pays Basque est très important, aujourd'hui avec une densité artisanale supérieure au Béarn, à l'Aquitaine et à la moyenne nationale.

Les enjeux pour l'artisanat :

- ⇒ **Le renouvellement des actifs (salariés/chefs d'entreprises) face au vieillissement, et la transmission des savoir-faire.**
- ⇒ **Évolution des métiers et des activités du BTP face aux nouvelles exigences environnementales : écoconstruction, rénovation, ...**
- ⇒ **La promotion des métiers de l'artisanat et le développement d'une offre de formation globale (initiale, apprentissage, continue).**
- ⇒ **La mise en place d'une Plate-forme d'initiative locale sur la zone littorale.**

- **La concentration du tissu commercial.** Le commerce qui subit une modification de sa structure par le développement de grands supermarchés et des grandes enseignes au détriment du petit commerce, demeure un secteur majeur avec près de 14 000 salariés en

2004. Jouant un rôle très important d'aménagement du territoire par l'attractivité du BAB sur l'ensemble du Pays Basque et le sud des Landes, l'attractivité secondaire des pôles en zone rétrolittorale et en Pays Basque intérieur et enfin par la survie du dernier commerce en milieu rural.

Les enjeux pour le commerce :

- ⇒ **La préservation du dernier commerce en milieu rural (lien service public-privé).**
- ⇒ **Le maintien et le développement des pôles commerciaux en milieu rural et périurbain.**
- ⇒ **La maîtrise de l'urbanisme commercial sur l'agglomération littorale : centres commerciaux au cœur de l'agglomération, ...**
- ⇒ **L'anticipation des dynamiques commerciales : commerce transfrontalier, les dynamiques d'installation sur la zone littorale, les potentialités de l'e-commerce.**

3. Les entreprises, l'atomisation du tissu et le renouvellement de la population active

► **Un tissu économique marqué par la prépondérance des TPE, le plus souvent de moins de cinq salariés ou sans salariés (57% des entreprises), relativement isolées dans les démarches d'innovation et de développement, et vulnérables face à la concurrence qui impose de plus en plus d'exigences.**

En Pays Basque, les entreprises de moins de 10 salariés, tout secteur d'activité confondu, représentent l'essentiel du tissu total avec près de 91% correspondant à près de 40% de l'emploi total. Ce phénomène, observable au plan national, est particulièrement fort en Pays Basque du fait, entre autres, de l'importance traditionnelle de l'artisanat de production et du commerce. Cette situation est accentuée par un phénomène récent de « self-employment » (création de son propre emploi ou de sa propre entreprise).

Les TPE sont confrontées à plusieurs problématiques :

- Face aux exigences nouvelles des donneurs d'ordres, les TPE notamment du secteur de la production ont des difficultés à suivre les évolutions : innovation, acquisition de nouvelles compétences, croissance externe...
- Le dirigeant est souvent un homme « chef d'orchestre » réalisant de multiples tâches au sein de l'entreprise, mais manque parfois d'une vision à moyen terme.
- Les TPE éprouvent une certaine difficulté à appréhender les outils modernes de management : gestion des ressources humaines, technologies de l'information et de la communication, innovation, qualité, sécurité et environnement,... nécessaires à la croissance de leur entreprise.
- La gestion du départ à la retraite des chefs d'entreprise qui sera certainement une étape importante dans les prochaines années.

La culture de la GRH semble peu développée au sein des TPE. Elle peu intégrée comme une démarche d'innovation dans le management, se traduisant sans les modes de recrutement (offres peu précises) et l'utilisation limitée de la formation comme outil de développement. La taille de ces petites TPE est un frein à ces démarches, tant elle pèse que les problèmes d'organisation et de compétences pour le manager.

► **Le renouvellement de la population active (60% des actifs partiront à la retraite d'ici 2020) touchera principalement les TPE qui gèrent les secteurs les plus « sensibles » où devraient se renouveler le plus de métiers : construction, alimentaire, hôtellerie-restauration, commerce, agriculture, pêche...**

Le vieillissement de la population (voir chapitre suivant) et la sortie des baby-boomers de la vie active, combiné à un faible taux d'emploi des 55-65 ans pose clairement le problème de l'impact du vieillissement sur l'activité du territoire et des entreprises, et plus particulièrement des petites entreprises. Les conséquences pourraient être les suivantes :

- La première est celle relative à la continuité de plusieurs types d'activités (agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales) suite à la retraite des responsables d'entreprises ;
- La modification des biens de la demande de biens et de services due à la modification des besoins et de la structure de la consommation avec l'âge ;
- La montée en puissance des conflits d'usage avec les activités générant des nuisances et le développement des syndromes NIMBY (Not in my back yard) et BANANA (Build absolutely nothing anywhere near anything), imposant de fortes contraintes d'aménagement ;
- La difficulté à recruter ;
- Le développement d'une certaine forme de gérontocratie.

Enjeux :

- ⇒ **La prise en compte des outils modernes de management et de développement des entreprises : gestion des ressources humaines, formation des salariés et des chefs d'entreprises, innovation dans l'organisation et les produits, intégration des démarches qualité et sécurité/environnement, usage des technologies de l'information et de la communication...**
- ⇒ **L'anticipation des situations de transmission ou de reprise des outils économiques et des savoir-faire, la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, notamment avec des départs en retraites à moyen terme de salariés et chefs d'entreprise,**
- ⇒ **La mise en réseau des TPE pour accompagner leur évolution.**

4. L'insertion économique et sociale, la mixité sociale, dans un contexte de vieillissement de la population

► **La dynamique économique est fragilisée par des problématiques de recrutement, liées soit au mode de management, soit au manque de compétences locales, soit à des problématiques territoriales**

Plusieurs freins au recrutement ont été identifiés, notamment :

- Les conditions de travail (notamment dans les métiers saisonniers ou du BTP) et les niveaux de rémunération (dans certains secteurs ou par rapport à d'autres régions).
- Le problème du logement, notamment pour les saisonniers, les jeunes actifs, le recrutement de ressources extérieures.
- Le manque de souplesse du système de formation par rapport aux attentes du marché (ex. dans aéronautique).
- Une demande des TPE imprécise témoignant d'une culture de la GRH encore frileuse : difficulté à définir les fiches de postes, à déterminer et gérer des compétences, et anticiper en termes de formation et de recrutement.

Certains secteurs d'activités connaissent des situations de tension du fait de l'inadéquation entre offre et demande, de la nature des contrats proposés, des inadéquations en terme de qualification ou d'exigences professionnelles : l'hôtellerie et la restauration, la construction, la santé, certains métiers tertiaires. D'un côté on manque de main d'œuvre en « ouvriers qualifiés » ; de l'autre, les employés qualifiés, les techniciens, les agents de maîtrise et les cadres... trouvent peu d'offres dans le service public de l'emploi.

Les enjeux :

- ⇒ **L'amélioration des conditions de travail et de rémunération de certains secteurs, et globalement de l'image de ces métiers.**
- ⇒ **L'adéquation entre ressources humaines, formation et besoins du tissu économique. La coordination de l'offre de formation initiale et continue en cohérence avec les nouveaux besoins / les nouvelles qualifications, la valorisation de la formation continue dans les métiers techniques/manuels.**
- ⇒ **Le problème du logement pour : les saisonniers, les apprentis, le recrutement extérieur, ...**

► **La bonne santé économique cache des situations de précarité et d'inégalités croissantes (particulièrement pour les femmes les plus âgées), de disparités infra-territoriales, et un décrochage d'une partie de la jeunesse avec le monde du travail**

Quelques indicateurs attestent de cette situation :

- un féminin âgé plus élevé que la moyenne régionale et nationale,
- une augmentation du nombre de bénéficiaires du RMI, alors que le nombre de chômeurs baisse,
- des offres d'emploi majoritairement sur des contrats de moins de 6 mois,
- une part croissante d'emploi peu qualifiés,
- le recours important à l'intérim (5 000 ETP/an),
- une zone d'emploi caractérisée par une rotation élevée dans l'emploi,

Le souhait des jeunes du Pays Basque à travailler et vivre sur leur territoire interroge l'adéquation entre la formation suivie par ces derniers et la réalité du marché de l'emploi local. Cela interroge aussi l'appréhension d'un bassin d'emploi plus large entre l'Aquitaine et le Pays Basque espagnol, avec les compétences linguistiques notamment nécessaires.

► **L'arrivée d'actifs plus âgés et de retraités, le travail à distance, etc., accroît la possibilité d'une « société locale à deux vitesses », entre nouveaux résidents plus aisés et autochtones subissant une crise foncière, jeunes en difficulté d'insertion économique, un manque de transmission de compétences avec les actifs les plus âgés, voire les inactifs.**

Globalement, la population du Pays Basque vieillit progressivement :

- Le solde naturel est négatif depuis 1982,
- La part des plus de 60 ans représente en 1999, 27,4% de la population contre 26,1% en 1990). En 2020, on peut estimer qu'ils représenteront près de 34% de la population totale.
- L'augmentation des plus de 60 ans est accompagnée par la stagnation en valeur absolue du nombre de jeunes de moins de 20 ans. Leur part diminue continuellement dans la population totale.

Les disparités sociales sont de plus en plus manifestes d'une catégorie sociale à une autre, d'une tranche d'âge à une autre, d'un infra-territoire à un autre (voir les poches de richesses et de pauvreté à Biarritz, par exemples).

*Les deux derniers grands enjeux renvoient à une mobilisation de l'ensemble des acteurs pour **veiller à une attractivité soutenable** :*

- **une action volontariste dans le domaine du logement et de la « formation tout au long de la vie »,**
- **une valorisation des compétences des plus jeunes, un soutien à leur mobilité comme à leur installation,**
- **une responsabilité sociale des acteurs économiques à intégrer les publics en marge du développement,**
- **une valorisation de l'esprit d'entreprendre à tout âge, des modalités de transmission inter-générationnelles, la mobilisation des compétences des inactifs ou actifs résidents sur le territoire régulièrement mais travaillant à l'extérieur.**